



Dune et plage du littoral aquitain après les tempêtes hivernales, 2020, BD

9^E JOURNÉES DOCTORALES EN PAYSAGE

APPEL À COMMUNICATIONS

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉSUMÉS : 20 AVRIL 2023

BORDEAUX, PESSAC ET TALENCE, 14–16 DÉCEMBRE 2023

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux,
Passages UMR 5319 du CNRS
Université Bordeaux Montaigne, Université de Bordeaux



Aïrial landais à Linxe, 2020, BD

9^E JOURNÉES DOCTORALES EN PAYSAGE : HÉRITAGES, ACTUALITÉS ET DEVENIRS DE LA RECHERCHE EN PAYSAGE

APPEL À COMMUNICATIONS

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉSUMÉS : 20 AVRIL 2023

Les Journées doctorales en paysage sont organisées depuis 2008 sous l'égide du Ministère en charge de l'environnement, aujourd'hui celui de la Transition écologique et de la Cohésion territoriale (MTECT). Elles ont pour objet principal de rassembler des doctorant·e·s et des jeunes docteur·e·s dont les travaux portent sur le paysage. Elles proposent ainsi à des jeunes chercheur·e·s venus de différents horizons disciplinaires un échange relatif à leurs problématiques et à leurs méthodes. Ces Journées sont aussi l'occasion d'un bilan sur les tendances actuelles de la recherche paysagère et sur ses relations aux grands chantiers de l'action et du projet dans le domaine du paysage et, plus largement, de l'aménagement, de l'environnement, du développement et du patrimoine. Elles constituent enfin l'une des expressions de l'effort de mise en réseau de la recherche en paysage entrepris par les établissements formant les professionnels du paysage et du projet de paysage en association étroite avec leurs nombreux partenaires institutionnels ou non (universités, CNRS, autres instituts de recherche, ministères, collectivités territoriales, associations professionnelles, etc.).

S'inscrivant dans l'année où l'on célèbre les 30 ans de la loi Paysage¹, la 9^e édition de ces Journées se propose d'examiner les enjeux contemporains de la recherche en paysage. Elle vise notamment à engager une réflexion sur les réponses que peuvent apporter le paysage et le projet en ce domaine aux défis des transformations éco-climatiques, spatiales et socio-culturelles auxquelles sont confrontés nos sociétés et nos territoires à l'heure des changements globaux. Elle privilégiera donc les travaux de recherche qui participent, sur la base d'expérimentations, de propositions méthodologiques, d'innovations pratiques et techniques ou d'apports de connaissances d'ordre fondamental, à éclairer le renouvellement des formes et des fins de l'action contemporaine en matière de paysage. Il s'agit sur ces bases de contribuer à faire naître de nouvelles idées et de nouvelles tendances, en mettant en relation disciplines académiques et pratiques professionnelles, chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s relevant de différents établissements et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage et du projet de paysage.

¹ Le 8 janvier 1993 était promulguée la loi n° 93-24 sur la protection et la mise en valeur des paysages, et modifiant par ailleurs certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques, seule loi en France exclusivement dédiée au paysage.

SOUSSION ET SÉLECTION DES COMMUNICATIONS

Les propositions de communication consistent en un résumé (6 000 signes au maximum espaces compris). Rédigées en français, elles doivent comporter : nom, prénom, adresse de l'organisme de rattachement, champ disciplinaire concerné, situation des auteur-e-s (année de thèse en cours ou date de soutenance) et directeur-trice de thèse, accompagnés de cinq mots clef. Seules les propositions émanant de doctorants ou de docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de deux ans à compter de la date des Journées seront prises en compte.

Chaque proposition sera examinée de façon anonyme par deux membres du Comité Scientifique. Après acceptation de la communication, les auteur-e-s sélectionné-e-s fourniront un résumé long (15 000 signes) qui sera diffusé lors des Journées doctorales en paysage. Les communications pourront par la suite faire l'objet d'articles (30 à 50 000 signes) publiés dans le n°30 de la revue Projets de paysage (<https://www.openedition.org/20829>), sous réserve de leur acceptation dans le cadre du processus de sélection anonymisé mis en place par la revue.

Date limite de réception des résumés : 20 avril 2023 à :

bernard.davasse@cnr.fr

cyrille.marlin@bordeaux.archi.fr

jdp2023@bordeaux.archi.fr



Lac Hoan Kien, Hanoi (Vietnam), 2019, BD

ORGANISATION DES JOURNÉES

Ces 9^e Journées se dérouleront sur deux jours (alternativement à l'ENSAP de Bordeaux et à la Maison des Suds). Ils seront structurés en sessions animées et coordonnées par des chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s invité-e-s, membres du comité scientifique. Les thématiques des sessions seront définies après la sélection des résumés. Pour prolonger les échanges et les réflexions seront proposées à l'occasion d'un troisième jour une ou plusieurs excursions sur le terrain.



Prairies à Artigue, (Pyrénées luchonnaises), 2021, BD

CALENDRIER

- **1^{ER} MARS 2023** : lancement de l'appel à communication
- **20 AVRIL 2023** : date limite de soumission des résumés
- **30 JUIN 2023** : sélection des communications et réponses
- **30 OCTOBRE 2023** : date limite de réception des résumés longs (diffusés à l'occasion des journées)
- **15 NOVEMBRE 2023** : clôture des inscriptions
- **14/16 DÉCEMBRE 2023** : tenue des journées
- **FIN JANVIER 2024** : date limite de réception des articles pour la revue Projets de paysage
- **FÉVRIER/MAI 2024** : processus d'expertise des articles soumis à la revue
- **JUILLET 2024** : parution des articles dans le numéro 30 de Projets de paysage (rubrique « Chercheurs en devenir »)



Villa Médicis à Fiesole (Italie), 2023, BD

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Isabelle Auricoste**, paysagiste, Grand prix du paysage, Theil-Rabier
- **Mayté Banzo**, géographe, UMR Passages, Université Bordeaux Montaigne
- **Rémi Bercovitz**, historien et paysagiste, UMR Passages, ENSAP de Bordeaux
- **Serge Briffaud**, historien, UMR Passages, ENSAP de Bordeaux
- **Nathalie Carcaud**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Institut Agro d'Angers-Rennes
- **Benjamin Chambelland**, paysagiste, UMR Passages, IUT Bordeaux Montaigne
- **Béatrice Collignon**, géographe, UMR Passages, Université Bordeaux Montaigne
- **Bernard Davasse**, géographe, UMR Passages, ENSAP de Bordeaux
- **Hervé Davodeau**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Institut Agro d'Angers-Rennes
- **Denis Delbaere**, paysagiste, LACTH, ENSAP de Lille
- **Viviana Ferrario**, architecte, Università IUAV di Venezia
- **Catherine Grout**, historienne de l'art, LACTH, ENSAP de Lille
- **Fabienne Joliet**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Institut Agro d'Angers-Rennes
- **Audrey Marco**, écologue, LAREP, ENSP de Versailles-Marseille
- **Cyrille Marlin**, paysagiste et architecte, UMR Passages, ENSAPBx
- **Patrick Moquay**, politiste, LAREP, ENSP de Versailles
- **Anna Lambertini**, paysagiste, Université de Florence (Italie)
- **Laurence Ledu**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Université de Rennes
- **Claire Parin**, architecte urbaniste, UMR Passages, ENSAP de Bordeaux
- **Huyen Thai Nguyen**, architecte urbaniste, Université d'architecture de Hanoi (Vietnam)
- **Sylvie Servain**, géographe, UMR CITERES, INSA Centre Val de Loire
- **Anne Sgard**, géographe, Université de Genève (Suisse)
- **Nicole Valois**, architecte-paysagiste, École d'architecture de paysage de Montréal (Canada)

COMITÉ D'ORGANISATION

Rémi Bercovitz, Serge Briffaud, Bernard Davasse, Cyrille Marlin, Amandine Saget, Élodie Naminzo, Mélanie Covas, Marie-Ange Giraudel, Teddy Bensedjad

Pour toute demande de renseignements : jdp2023@bordeaux.archi.fr

